

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

Programme des Bourses et Subventions d'aide à la recherche

OBJECTIF

Promouvoir et soutenir le développement et le maintien de la recherche et la provision d'un personnel hautement qualifié dans les sciences naturelles et le génie.

SOUS-OBJECTIFS

- Soutenir l'excellence dans la recherche afin de créer de nouvelles connaissances dans les sciences naturelles et le génie;
- Promouvoir et soutenir le développement de la recherche dans des domaines déterminés d'importance régionale et nationale;
- Aider à la provision et au développement d'un personnel hautement qualifié.

DESCRIPTION DU PROGRAMME

Subventions accordées par des pairs - Subventions couvrant les dépenses de recherches et le coût des équipements accordées à des individus ou à des groupes sélectionnés à partir du jugement des pairs.

Subventions de développement - Subventions négociées avec des individus, des groupes (dont des groupes multidisciplinaires) et des institutions visant l'établissement d'importantes installations de recherche, de programmes de recherche, de projets spéciaux de recherche et le développement régional du potentiel de recherche, pour faire face aux besoins ou pour saisir des occasions de contribuer à la résolution de problèmes liés au développement des sciences, de l'économie et des ressources.

Formation et développement d'un personnel hautement qualifié - Bourses et subventions accordées par l'intermédiaire de concours nationaux aux étudiants gradués, ou ayant obtenu leur doctorat, et aux scientifiques et ingénieurs dans les universités et l'industrie canadienne pour faire des études avancées ou pour se perfectionner dans la recherche ou sur le plan professionnel, valides dans les universités, les firmes industrielles et autres institutions au Canada et à l'étranger.

Activités nationales et internationales - Subventions pour soutenir les conférences et les études scientifiques et techniques, au Canada et à l'étranger, les échanges d'ingénieurs et de scientifiques et des activités sélectionnées d'établissements scientifiques et de sociétés savantes.

Administration - Services de soutien administratif.

CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA

Programme de l'information scientifique et technique

OBJECTIF

Faciliter l'utilisation de l'information scientifique et technique par le gouvernement et le peuple canadiens.

SOUS-OBJECTIFS

- Fournir et maintenir des services associés à l'information scientifique et technique pour satisfaire aux besoins du gouvernement et du peuple canadiens.
- Faire des recherches sur les besoins en ce qui a trait au transfert de l'information scientifique et technique en réponse aux besoins des usagers, et sur les méthodes requises pour accomplir ce transfert.
- Participer à la provision globale de services de bibliothèque et d'information à l'intention du gouvernement et du peuple canadiens.

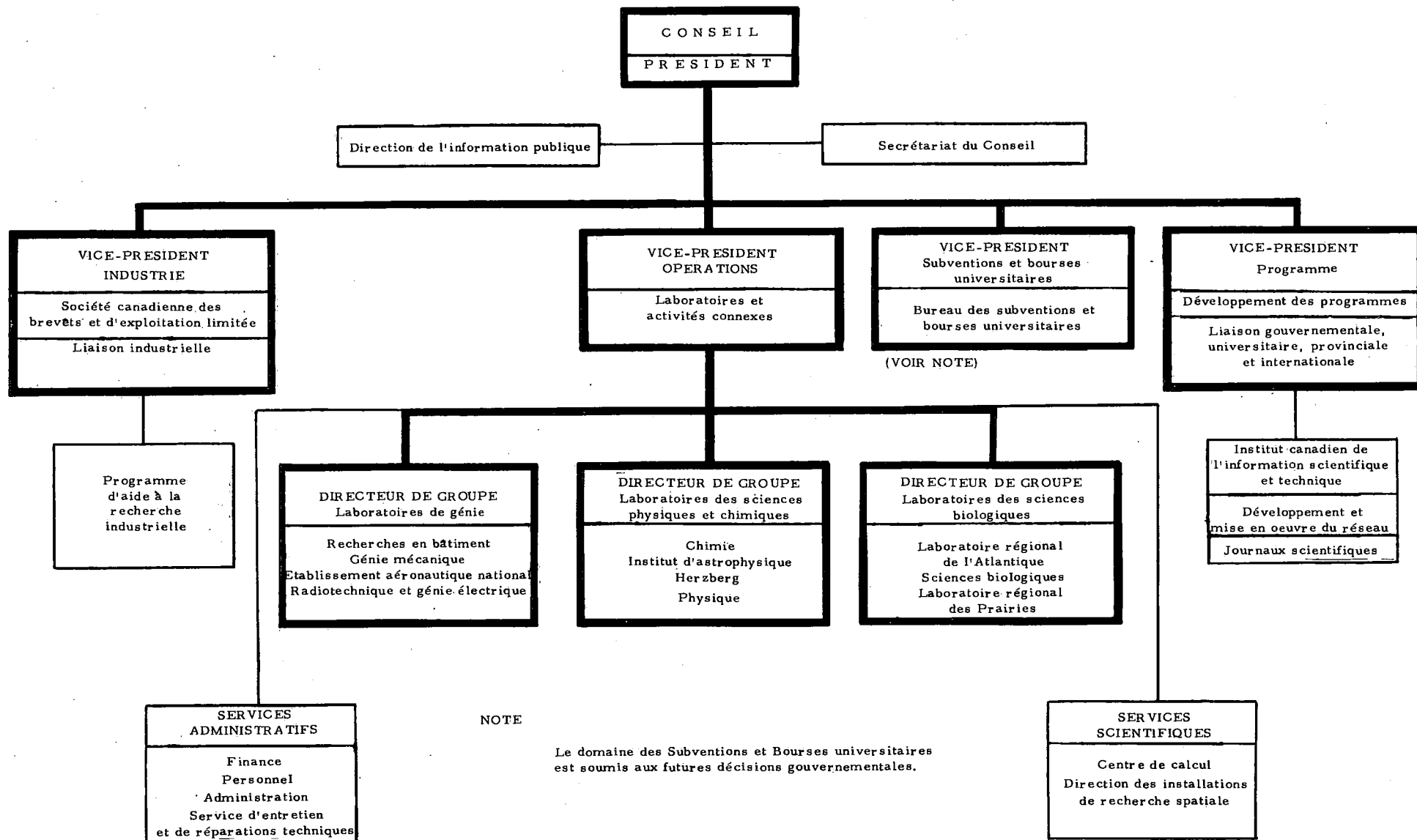
DESCRIPTION DU PROGRAMME

Services d'information - Exploitation et soutien de services pour pourvoir au collationnement, au stockage, à la récupération, à l'analyse et au transfert de l'information scientifique et technique; soutien à la publication de journaux de recherches techniques et scientifiques.

Mise en oeuvre d'un réseau - Mise en oeuvre et maintien d'un réseau canadien de services d'information scientifique et technique et d'un réseau de services de références comprenant l'établissement de liaisons avec d'autres services et réseaux nationaux et internationaux.

Recherche et développement - Recherches sur les conditions nécessaires au collationnement, au stockage, à la récupération, à l'analyse et au transfert de l'information scientifique et technique; amélioration de ces procédés

et d'autres procédés connexes et développement de nouveaux procédés pour satisfaire aux besoins prouvés des usagers ; développement de normes, de procédures et de procédés en vue d'échanges entre les systèmes d'information scientifique et technique grâce à la participation d'autres organismes nationaux et internationaux et à des accords conclus avec ces organismes.



NOTE

Le domaine des Subventions et Bourses universitaires est soumis aux futures décisions gouvernementales.